

NOTES LOCALES ET PROVINCIALES.

M. Maxime Doucet de Tignish est à se bâtir une grange de 70 pieds de longueur et 30 pieds de largeur. Voilà qui indique des signes de prospérité chez notre ami.

M. A. Perry, marchand de St. Louis, Kildare Station, se fait bâtir un nouveau magasin, celui qu'il occupait étant devenu trop petit pour l'extension de son commerce.

Une goélette américaine de 53 tonneaux vient de faire naufrage à la côte de M. J. F. Arsenault, Etang des Clous.

M. A. J. Bernard désire attirer l'attention de ceux qui proposent de se servir de fournaises dans leur maison, qu'il serait à leur avantage d'aller en examiner une qu'il vient de recevoir de la Record Foundry, Moncton. Cette fournaise est beaucoup supérieure à aucune qui ait été mise sur le marché jusqu'à présent.

La petite Eugénie âgée de 11 ans, enfant adoptive de M. Onésime Bernard de l'Etang des Clous, en jouant l'autre jour, est tombée et s'est cassé un bras. On envoya chercher le Dr. Doiron en toute hâte, qui lui prodigua les soins que demandait son état critique. La petite n'était revenue du comat que depuis une couple de jours. Elle est l'enfant de M. J. F. Arsenault faisant autrefois commerce à Tignish, mais actuellement résidant au Nord-Ouest.

Comme il avait été annoncé, le pique-nique sur le terrain de l'église anglicane a eu lieu hier. Le temps était magnifique et la foule nombreuse. L'ordre le plus parfait a régné. La somme réalisée dépasse \$300.

Depuis quelque temps le feu fait des ravages dans les forêts. L'élément dévastateur a causé de grands dégâts considérables aux clôtures, et pour un temps on a cru que les batisses du chemin de fer à Port Hill et O'Leary seraient détruites.

M. J. C. Doiron de Bloomfield agent pour une maison d'arbres fruitiers de Toronto est à présent à Tignish dans les intérêts de son commerce.

Samedi dernier, M. Chas. Dilton a reçu de J. Noonan, Summerside, quatre jeunes canards, dont trois sont noirs et un rouge-noir. Ils ont coûté tout près de \$100. M. Dilton fait un commerce de pelletterie qu'il place directement sur le marché de Londres.

Vienne, 21.—Mil'e mineurs se sont mis en grève hier, et ont tenu une assemblée dans les environs de la cité. Plusieurs hommes de police ont tenté de disperser la foule. Les mineurs les ont repoussés et les hommes de police ont fait feu. Après que plusieurs mineurs eurent été blessés, ils se sont dispersés.

Plus tard, dans l'après-midi ils ont entouré la voiture du comte Von Thun, gouverneur du district, et ont essayé de le traîner sur la voie. La police a tiré sur la foule. Un homme est tombé mort et un autre a été blessé mortellement. Les mineurs ont été seulement quand une troupe de soldats les a chargés à la baïonnette.

New York, 10.—Une dépêche de Paris annonce que sept décès causés par le choléra ont eu lieu en France, pendant les dernières vingt quatre heures.

Une autre dépêche dit que le choléra a son siège du côté ouest de la vallée du Rhône, sur une étendue de cent milles, depuis le golfe du Lion jusqu'à la baie de Biscaye.

Il est ramené que l'épidémie, a fait son apparition en Espagne, sur les côtes de la Biscaye.

TYPO

GRAPHIE

On demande comme apprentis au bureau de l'Impartial, un jeune garçon et une jeune fille sachant lire et écrire le français et l'anglais.

Correspondance

M. le Redacteur,

L'autre jour tranquillement assis à mon bureau, parcourant les différents journaux que je venais de recevoir, je jetai les yeux sur une nouvelle feuille, dont le titre attira immédiatement mon attention. C'était l'IMPARTIAL.

C'est avec bonheur que je salue le lever de ce nouveau journal. Depuis longtemps, je formais des vœux pour que les braves gens de l'île du Prince Edouard eussent eux aussi un organe français parmi eux. Enfin, l'IMPARTIAL nous arrive. Qu'il soit le bienvenu. Comme vous le remarquez dans votre premier numéro, longtemps cette lacune se faisait sentir; maintenant elle est remplie, grâce à votre esprit d'entreprise. Dans cette carrière ou vous êtes, que votre journal fasse honneur à son nom. Soyez impartial; mais avant tout soyez catholique et français. Ces deux mots resument toute la vie religieuse, nationale et historique du peuple français.

Demeurez fidèle à votre programme. Encouragez la diffusion de la langue française parmi notre population, quoi de plus noble, de plus digne de vos travaux. Il est vrai, le pays est rempli de feuilles mais peu en réalité se dévouent au bien de la religion et de la patrie. Peu sont réellement imbus de cet amour national qui fait qu'un est prêt à sacrifier ses talents et son énergie pour faire orguer un peuple à la veille de sombrer sous les efforts toujours croissants de nations hétérogènes.

Les Acadiens du Nouveau Brunswick et de la Nouvelle Ecosse, possèdent leurs journaux qui leur traquent les sentiers à suivre et disent qu'ils l'accomplissent fidèlement. Maintenez, Acadiens de l'île du Prince Edouard, reveillez vous! Comprenez bien les sacrifices que s'impose l'IMPARTIAL pour la cause acadienne. Sachez lui en être reconnaissants, en vous abonnant immédiatement. Alors que l'éducation française se facilite dans nos écoles, sachons profiter de cette planche de salut qui nous est offerte pour nous tirer d'un naufrage national.

Avec nos quatre journaux français nous saurons défendre nos droits lorsque les occasions se présenteront. Succès et longue vie à l'IMPARTIAL.

P. P. A.

La Seance de Dimanche a la salle St. Marie.

La séance de dimanche à la salle St. Marie a été une des plus nombreuses et des plus intéressantes pour les membres de la société de tempérance de cette paroisse. Après la lecture du procès-verbal de l'assemblée précédente par le Président, M. J. Gallant égaya l'auditoire d'une marche au cornet avec accompagnement de l'orgue par M. J. S. Perry. Ensuite vint un solo par M. J. B. Gaudet; puis une chanson comique par M. J. Gallant. Mlle L. Hackett, avec accompagnement de l'orgue joué par Mlle I. Chisholm organiste de la paroisse donna deux jolis solos. Virent ensuite deux lectures françaises, l'une par le Président. "En nous amusant", et l'autre par le vice-président. "Les chercheurs de place" qui excitèrent de hauts éclats de rire. Un comité de trois MM. F. J. Buote, G. Conroy et P. M. Chaisson fut alors choisi pour voir à préparer un programme pour les séances à l'avenir. Somme toute la société de tempérance a fait de rapides progrès depuis son établissement dans notre paroisse. Nous en avons la preuve dans le grand nombre qui se font un devoir d'assister régulièrement aux assemblées. N'est-ce pas beau, en effet, de voir à toutes nos réunions, les jeunes gens rivaliser de zèle avec nos vieillards courbés sous le poids des ans pour donner appui aux efforts incessants de notre vénéré pasteur pour faire disparaître de parmi nous ce trafic illicite.

F. PETERS,

DEALER IN DRY GOODS, GROCERIES, BOOTS, SHOES, Earthenware, And a general assortment of FLOUR, FEED, TEA, Sugar, Etc. Shipper of Country Produce MILL RIVER, P. E. Island

Le Canada a l'exposition.

LES FROMAGES ET LE BEURRE CANADIEN HAUTEMENT APPRECIÉS.

176 RECOMPENSES SUR 135 SONT DÉCERNÉES A NOS EXPOSANTS.

13 POUR LE BEURRE

Les nouvelles que nous recevons de l'exposition de Chicago sont excellentes pour le Canada. Pour le fromage et le beurre, la province de Québec occupe un rang distingué. Voici des détails précis que nous apportent les dernières dépêches de Chicago :

Les juges nommés par le comité de l'exposition pour décerner les récompenses aux produits de la laiterie sont MM. John H. Hodgson, de New-York, et A. F. McLaren, de Winsor, Ont. Tous deux sont bien connus pour leur haute réputation comme juges sur le continent. Ils ont décidé que tous les fromages ayant réuni au moins 90 points sur le nombre total de 100, recevraient une médaille et un diplôme.

Les 100 points sont répartis comme suit : goût, 45; ensemble, 30; couleur, 15; poids, 10. Ce nombre total d'échantillons exposés est de 667. Sur ce nombre, le Canada en a exposé 162 venant de 110 fromageries différentes.

La plus grande partie de ces produits sont classés comme fromages de fabriques. A la fin du concours il s'est trouvé que 135 fromages de différents exposants méritaient des médailles et de 33 diplômes. Sur ce nombre 126 sont du Canada.

Un autre point tout à l'honneur du Canada est que 31 fromages différents de notre pays ont été déclarés de meilleur goût que les meilleurs fromages des États-Unis. Les médailles sont réparties entre plusieurs provinces; ce qui indique que dans tout notre pays nos produits de laiterie sont d'excellente qualité.

Les récompenses sont réparties comme suit : Ontario, 69; Québec, 52; Nouveau-Brunswick, 1; Nouvelle-Ecosse, 2; Ile de Prince Edouard, 2. Pour les fromages fabriqués durant cette saison, 20 médailles sont décernées à la province de Québec, tandis qu'Ontario n'en a obtenu qu'une.

L'orme fromage canadien de 22,000 livres a donné lieu à une lettre des plus flatteuses pour notre pays. Les juges ont enfoncé une sonde jusqu'à une profondeur de deux pieds et ont trouvé le fromage uniformément bon et ferme.

Quand au beurre, vingt exposants en ont envoyé. Sur ce nombre, treize sont décorés de récompenses. Douze sont décernées à la province de Québec, la plupart au comté de Bromme. Ext. du J. des Camp.

L'Acquittement

DES CONDAMNÉS DU Panama.

La décision de la cour de cessation dans le pourvoi en appel de M. Charles de Lesseps et des autres condamnés de la compagnie du Panama, a produit une émotion considérable. La cour a cassé l'arrêt rendu, dans l'affaire d'escroquerie, en admettant la prescription pour les actes incriminés et déclarant irrégulière la procédure suivie à l'égard des prisonniers.

En vertu de cette décision, MM. Eiffel et Fontane ont été immédiatement mis en liberté. Quant à M. C. de Lesseps, qui se trouve à l'hôpital St. Louis, souffrant d'une attaque de dyspepsie aigue, il a été informé qu'il était libre désormais. Néanmoins, il est pour le moment trop gravement souffrant pour quitter l'hôpital.

La cour d'appel jugeant correctionnellement, le 9 février dernier, avait déclaré coupable cinq des personnages poursuivis à propos des scandales de la compagnie de Panama. Ces cinq personnages étaient : MM. Ferdinand de Lesseps, son fils Charles de Lesseps, Marius Fontane, Henri Cottu et Gustave Eiffel. Ils avaient été condamnés, MM. Ferdinand de Lesseps, tous deux à un emprisonnement de 5 ans et une amende de 3,000 frs.

Les prisonniers s'étaient pourvus en cassation, invoquant la prescription qui devait frapper les actes pour lesquels ils avaient été condamnés, puisque ces actes avaient été commis plus de 3 ans avant que le procès eût lieu. La décision de la cour a reconnu

valables les prétentions des défenseurs et a conclu du vice de la procédure suivie pour les rendre à la liberté.

Ainsi se termine une des plus célèbres causes criminelles que la France ait connues, et où un grand nombre des noms les plus fameux de la société et de la politique ont été deplorablement compromis.

Outre sa condamnation de cinq ans de prison, M. Charles de Lesseps avait été frappé d'une autre peine d'un an de prison pour tentatives de corruption à l'égard de quelques députés; cette condamnation n'a pas été appelée, et l'annonce de sa mise en liberté était un peu prématurée. Néanmoins, M. de Lesseps ayant choisi de faire cette peine d'un an en cellule, et par conséquent d'accord avec la règle des prisons, obtenant par ce moyen une réduction de moitié de son temps, il est très probable qu'il lui sera permis de sortir libre de l'hôpital, aussitôt que sa santé le lui permettra.

Noces d'argent du

Rev. J. A. Babineau, Ptre.

CURE DE TRACADIE, N. B.

Le 18 juin a été un jour mémorable pour la belle et grande paroisse de Tracadie, N. B. En ce jour, au delà de 1500 personnes se réunissaient à l'église pour célébrer ensemble le jubilé sacerdotal de leur Pasteur.

L'église, ornée de ses plus riches parures offrait un coup d'œil magnifique. La grand messe fut chantée par le Rev. M. Babineau, et la musique et le chant furent à la fois mélodieux et touchant. Après la messe, une adresse accompagnée d'un magnifique Pot d'Argent avec inscription en rapport à l'occasion, et une bourse contenant \$146 fut présentée au Rev. M. Babineau. L'adresse fut lue par le Rev. Geo. B. Gauvin, vicaire de la paroisse, et le pot d'argent et la bourse furent présentés par M. Geo. Sirois syndic de l'église.

Deux autres adresses furent aussi présentées au Rev. M. Babineau en cette occasion; l'une par les malades à l'hôpital, et l'autre par les membres de la C. M. B. A. de Caraquette qui voulurent aussi honorer de leur présence cette imposante démonstration.

Personnels

Samedi dernier, nous avons été favorisé de la visite du Dr. J. Desnoyers ce qui nous a procuré un agréable quart d'heure.

M. A. Perry marchand de St. Lois était à Tignish lundi et nous a honoré d'une visite.

M. Dunstan Martin nous a fait une visite samedi.

M. Jean Gallant de l'Ascension est venu nous rendre visite mardi.

Mmes. S. T. Perry, E. O'Connor et M. Brennan nous ont fait l'honneur d'une visite lundi.

M. J. C. Doiron de Bloomfield nous a honoré d'une visite mardi.

Les Revs. A. R. Burke curé d'Alberston et J. McDonald étaient à Tignish mardi.

M. Romain Bernard, Fidèle, de l'Etang des clous était en cette ville aujourd'hui et, nous a honoré d'une visite.

M. S. T. Perry est venu passer un quart d'heure à notre bureau mardi.

L'hon. S. F. Perry est revenu hier au soir de son voyage de Chicago;

Le Dr Doiron et sa dame ont pris les chars samedi pour visite à Rustico. Le docteur est revenu lundi, madam Doiron étant arrivée à Miscouche pour y passer quelques jours chez ses parents

Deces

A Amherst, N. E., le 21 juin, Clodia, enfant chérie de M. et Mde. J. LeBlanc. Ne pleurez pas. La petite est avec les anges et prie pour son papa et sa maman.

Mde. LeBlanc est sœur de Mde. F. J. Buote de l'Impartial.

A Rustico le 27 juin Lazare Buote à l'âge de 87 ans.

To rent or lease, for a term of years, the farm known as the "BUOTE FARM" situated at Dupey's Corner N. B. This farm contains 33 acres under high state of cultivation, with large dwelling house, barn, shed etc Apply to G. & F. J. Buote, Tignish, P. E. Island.

I. S. Chaisson Auctioneer and Com Merchant

I have opened an auction room in my large and commodious building.

Auctions will take place twice a month : on the first and last saturday of each month. Parties who have goods to dispose of should call or write.

TERMS REASONABLE, Country people who have personal property which they wish to sell should bring it to the Auction Room.

STANDARD FASHION CATALOGUE now ready for Fall and Winter of 1892. About 100 pages—over 1,000 elegant illustrations. By mail Free, for only 25 cents. STANDARD FASHION CO., 342 West 14th Street, New York.



L'Imprimerie DE L'IMPARTIAL.

L'IMPARTIAL est le seul journal français dans l'île du Prince Edouard. Ayant trois bonnes Presses à notre disposition, nous sommes en mesure d'exécuter, en français et en anglais, dans les derniers gonts, et à des prix modérés, toutes sortes d'ouvrages tels que

- Tete de Comptes, Tete de Lettres, Affiches, Brochures, Cartes d'Adresses, Cartes de Visites, Envelopes, Blancs pour Magistrats, Blancs pour Avocats, Ciroulaires, Placards, Billets, Memorandums.

Envoyez-nous vos commandes, nous garantissons satisfaction. F. J. BUOTE, Editeur-Propriétaire. Tignish, Bloc Chaisson, I. P. E.



Ripans Tabules relieve nausea.

STOVES, TIN WARE, HOLLOW WARE, ETC. FRANK F GAGNON Shediac, N. B. HOT-AIR FURNACES

Ripans Tabules cure dyspepsia.